



RECHERCHER

• ABONNEZ-VOUS •

IDENTIFIANT

MOT DE PASSE

mot de passe oublié

**Mediapart fête ses 8 ans d'indépendance !**À cette occasion, profitez de **3 mois d'accès pour seulement 9€** (au lieu de 27€) et découvrez notre nouvelle **application mobile**.**JE M'ABONNE****MEDIAPART**

MER. 23 MARS 2016 23/3/2016 DERNIÈRE ÉDITION

RSS
TWITTER
FACEBOOK
APPLICATIONS
FRENCH LEAKS

MENU DU JOURNAL

LE JOURNAL

MONDE

FRANCE

ÉCONOMIE

CULTURE

DOSSIERS

ENGLISH

ESPAÑOL

LE CLUB PARTICIPEZ

FRANCE ENQUÊTE

André Vallini accusé de harcèlement moral

6 JANVIER 2012 | PAR STÉPHANE ALLÈS ET LÉNAIG BREDOUX

Le sénateur de l'Isère, proche de François Hollande, est accusé par une de ses anciennes assistantes de «licenciement abusif, discrimination et harcèlement moral». La décision des prud'hommes de Grenoble est attendue mi-février.

FAVORI

Partager 0

RECOMMANDER

Tweet

IMPRIMER

0

ARTICLE EN PDF

Offrir l'article

La lecture des articles est réservée aux abonnés.

André Vallini se serait bien passé de cette publicité. Proche de François Hollande, le sénateur socialiste de l'Isère le conseille sur les questions de justice depuis de longues années et fait figure de favori pour la haute société de la région.

**Mediapart sur Mobile**

Téléchargez et découvrez notre nouvelle application mobile sur Android et iOS !

JE DÉCOUVRE

Vous êtes abonné(e)

Pas encore abonné(e) ?



Étrange conciliation pour le Monsieur Justice du PS dans une affaire d'harcèlement moral

Je m'abonne
à partir de 4,90€

Ajouter au classeur

Suivre ce contributeur

Lecture zen

EN SAVOIR
PLUS



Bertrand Janicaud

"Bertrand Janicaud" est chef d'entreprise.

Il écrit sous pseudonyme.

Voir la bio en entier

Suivre ce contributeur

André Vallini était accusé de "harcèlement moral, discrimination par l'âge et licenciement abusif" par l'une de ses anciennes attachées de presse. Celle-ci a finalement accepté la conciliation proposée à l'audience du tribunal de Grenoble. Une issue heureuse pour le sénateur de l'Isère, à deux mois de la présidentielle.

Accusé de « harcèlement moral, discrimination par l'âge et licenciement abusif » par une ancienne attachée de presse, André Vallini est finalement parvenu à obtenir une conciliation. Son ex-employée, qui assurait pourtant avant l'audience ne pas souhaiter transiger pourrait avoir été victime de « pressions sur la justice » de la part du président du conseil général d'Isère et conseiller justice de François Hollande. C'est en tout cas ce que laisse entendre un article du Nouvel Obs.

Que s'est-il passé dans la salle d'audience du tribunal de Grenoble ? La plaignante, Brigitte Vulmat, était entrée en assurant aux journalistes que « tout ce qui comptait pour (elle) était d'être reconnue dans (son) statut de victime ».

Une heure et demie plus tard, elle en est ressortie en larmes pendant qu'André Vallini s'éclipsait discrètement.

« L'un part comme un voleur, l'autre comme une violente », a noté Jean-François Cassant, le responsable du syndicat des collaborateurs parlementaires (USCP) qui soutient depuis l'origine la plainte de Brigitte Vulmat. Selon lui, André Vallini est « un employeur aux méthodes contestables », responsable de « trois licenciements et deux démissions » en trois ans dans son cabinet.

Pourquoi alors Brigitte Vulmat a-t-elle finalement accepté de transiger ? Selon son avocat, Me Jean Eisler, « les juges ont fortement incité à trouver une conciliation ». Le Nouvel Obs laisse même entendre qu'il pourrait y avoir eu des pressions pour enterrer l'affaire à quelques semaines de la présidentielle.

« Sans que l'on sache démêler ce qui, du calendrier politique national, de l'influence locale de celui qui est aussi président du conseil général de l'Isère, ou de la volonté farouche de ce dernier de se débarrasser de cette douloureuse épine dans le pied »

Un dossier qui fait tâche pour celui qui aime à se présenter comme le futur ministre de la Justice de François Hollande.

DÉPÊCHES

- 04h19 Attentats de Bruxelles: chasse à l'homme engagée après la revendication de l'EI
- 04h04 Monuments en noir-jaune-rouge, le monde solidaire de Bruxelles
- 04h04 Attentats de Bruxelles: chasse à l'homme après la revendication par l'EI
- 03h58 Etats-Unis: Trump et Clinton cherchent à encore creuser l'écart aux primaires
- 03h48 Etats-Unis: Trump et Clinton cherchent à encore creuser l'écart aux primaires

1. 2. 3. TOUTES LES DÉPÊCHES

ATLANTICO ÉDITIONS



Je quitte la Sécu Partie :
Un parcours du combat
Laurent C

+ DE LIVRES NUMÉRIQUES

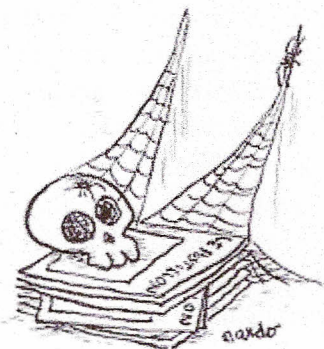
ARTICLES LES + LUS + PARTAGÉS + COMMENTÉS

Depuis: 24 heures | 7 jours

- 1 Attentats de Bruxelles : au moins 34 morts et des centaines de blessés, l'Etat islamique revendique l'attaque
- 2 Attentats de Bruxelles : ils vengent les leurs ? Et nous, est-ce que nous vengeons les nôtres ?
- 3 Choses entendues à Orléans. "A la télé ils montrent des décapitations..." "C'est pas grave, c'est des kouffars (infidèles)"
- 4 Les gens plus intelligents ont moins d'amis... Et c'est tant mieux pour eux
- 5 Donald Trump : toutes les raisons pour lesquelles il va gagner (et toutes celles pour lesquelles il est condamné à perdre)

LE POSTILLON

JOURNAL DE GRENOBLE & SA CUVETTE
« AMOURS, GLAIRES & BEAUTÉ »



- [Archives](#)
 - [Février / Mars 2016 / N°34](#)
 - [Décembre 2015 / N°33](#)
 - [Oct / Nov 2015 / N°32](#)
 - [Été 2015 / N°31](#)
 - [Avril / Mai 2015 / N°30](#)
 - [Tous](#)
- [Où le trouver ?](#)
 - [Dans la cuvette](#)
 - [En dehors de la cuvette](#)
 - [En bibliothèque](#)
 - [S'abonner](#)
 - [Commander anciens n°](#)
- [Le Postillon ?](#)
- [Contact](#)

Rechercher : >>

[Accueil](#) > [Février / Mars 2015 / N°29](#)

Les dernières magouilles de Vallini

Baron du PS isérois depuis près de 15 ans, l'ancien président du conseil général André Vallini se représente aux élections départementales en mars prochain. Jouant sur les rivalités internes et s'asseyant allègrement sur les règles légales et déontologiques, le secrétaire d'État chargé de la réforme territoriale a, avec le soutien de quelques fidèles collaborateurs, mis en coupe réglée le conseil général de l'Isère. Mais peu à peu, les langues se délient.

On connaît André Vallini pour ses déclarations fracassantes. Le « grand promoteur inutile » (voir Le Postillon n°18) en sort au moins une chaque année de son chapeau. Pour la cuvée 2014-2015, Vallini s'est déchaîné. En août dernier, au micro de LCI, juste après la nomination du banquier d'affaires Emmanuel Macron à Bercy, celui qui a toujours « eu conscience que [sa] place était du côté des

faibles et des opprimés » déclarait : « Emmanuel Macron incarne la gauche moderne et réaliste. Il n'est pas dans le discours lyrique. Nous sommes en 2014, les choses ont changé. Il faut que les gens de gauche changent aussi. » Lui a changé depuis bien longtemps : son credo désormais, c'est de militer pour le BTP et ses autres amis patrons. Alors début janvier, il s'excite dans Le Daubé pour défendre tous les grands projets actuellement contestés : « Pour que la France reste la France, nous devons continuer à construire des aéroports, des barrages, des autoroutes, des lignes de TGV, des équipements de tourisme ». L'homme a en effet tout intérêt à ce que « la France reste la France », en tout cas celle de ces dernières années. Car elle lui réussit plutôt bien. Après avoir cumulé depuis 1983 indemnités et avantages au gré de ses fonctions – maire, conseiller général, conseiller régional, président du Conseil général, député, sénateur puis secrétaire d'État –, celui-ci s'est constitué un joli patrimoine personnel, estimé aujourd'hui à 2,8 millions d'euros par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. Véritable bulldozer politique écrasant tout sur son passage depuis deux décennies – au mépris des dommages collatéraux –, le « système Vallini » commence pourtant à tanguer. Les 22 et 29 mars prochains, André Vallini briguera, à l'occasion des élections départementales, un énième mandat de conseiller général dans le canton de Tullins, en binôme avec sa collaboratrice Amélie Girerd. Un scrutin longtemps considéré comme une formalité par l'actuel secrétaire d'État chargé de la réforme territoriale, mais qui s'annonce un peu plus compliqué cette fois-ci. En cause, le contexte national, la concurrence des écologistes (qui espèrent surfer sur « l'effet Grenoble ») et surtout les diverses affaires et magouilles orchestrées par ses plus fidèles vassaux et vassales, avec son soutien.

« Il y avait des espions partout »

Partie émergée de l'iceberg, la « valse des collaborateurs », désignant le licenciement d'une centaine de membres du cabinet en 13 ans de présidence du Conseil général, cache ainsi des pratiques peu reluisantes : cumul de fonctions, conflits d'intérêts, détournements de fonds publics, emplois fictifs, harcèlement moral... Au centre de tout cela, une personne-clé : Amélie Girerd. Cheffe adjointe de cabinet et conseillère parlementaire de Vallini à Paris, maire de Renage, conseillère communautaire de la communauté de communes de Bièvre-Est, membre du bureau fédéral du PS, la jeune trentenaire a intégré le cabinet de Vallini au Conseil général en 2006, à 23 ans. Devenue très intime avec ce dernier au fil du temps, elle a gravi les échelons tout en évinçant progressivement, selon diverses sources, ses rivaux gênants. En outre, des documents que nous nous sommes procurés attestent qu'Amélie Girerd a, durant cette période, essentiellement travaillé pour des campagnes électorales, le PS isérois ou sa commune de Renage, le tout avec les moyens du Conseil général. « Je peux confirmer que les moyens de la collectivité étaient détournés pour d'autres usages », assure un ancien chargé de mission du Conseil général qui n'épargne ni André Vallini, « féru de ça », ni Amélie Girerd, « qui travaillait plus pour le mandat de député que pour le Conseil général, alors qu'elle était payée par le département. Moi aussi, j'ai dû travailler pour ses affaires de député, je n'avais pas le choix. » Il dépeint une atmosphère de « suspicion, flicage, dénigrement. Tout le monde était surveillé par tout le monde. Il y avait des espions partout. Quand j'allais à la permanence de Tullins, quelqu'un téléphonait pour vérifier que j'y étais bien. Amélie Girerd jouait ce rôle-là et surveillait étroitement ce qu'on disait pour rapporter au patron le lundi matin. » Preuve du statut privilégié dont jouit, selon lui, la jeune femme, « elle est la seule à être restée tout le temps, avec Orod Bagheri ». Un autre personnage sulfureux au passé trouble, qui a ses entrées à l'Élysée. Directeur de l'événementiel du Conseil général et conseiller officieux de Vallini – entre autres fonctions –, Orod Bagheri « mène un train de vie pas possible et est incompetent », affirme l'ancien chargé de mission qui n'hésite pas à évoquer un « poste fictif ». Notre témoin réserve ses dernières flèches à André Vallini, « un mec violent, fou, psychopathe, un gourou. Il était tout le temps sur notre dos. Des collègues étaient virés sur le champ, on avait toujours le couteau sous la gorge. Je n'avais jamais vu ça ! ».

« Diviser pour mieux régner »

Parmi les nombreux autres collaborateurs de Vallini mis sur la touche, le cas de Xavier Boeuf est édifiant. Il revient sur cet épisode : « Je suis arrivé en juin 2008 au cabinet, comme chargé de mission,

à ma sortie d'école. On m'a attribué les dossiers traitant de la neuvième circonscription de l'Isère [celle de Vallini], en binôme avec Amélie Girerd. » Là encore, le détournement de fonds publics est patent puisque Boeuf et Girerd, payés par le département, traitaient ces dossiers – en principe du ressort de Brigitte Volmat, alors assistante parlementaire du député – avec les moyens du Conseil général. « J'ai assez vite compris que certains d'entre eux devaient être gérés par elle et non par moi, poursuit Xavier Boeuf, mais, même si on avait des convictions opposées, ça a d'abord suivi son cours bon an mal an. Les difficultés ont débuté quand le directeur de cabinet a quitté son poste en mai 2010. André Vallini a voulu me le confier à la rentrée 2010 mais il savait qu'il y avait beaucoup d'animosité à mon égard au sein du cabinet. Amélie Girerd m'a pourri la vie et critiqué, pour assouvir ses ambitions personnelles, mais elle n'était pas la seule : elle avait le soutien de tout le cabinet, à l'exception d'Isabelle Bourbao-Guiziou, la cheffe de cabinet. » Une « ambiance dégueulasse » qu'il explique par de « forts soupçons de concurrence entre deux femmes » pour s'attirer les faveurs du boss. Dépit, Xavier Boeuf a « proposé [sa] démission à André Vallini qui l'a refusée et [lui] a confié un autre poste. Ça s'est passé plus ou moins bien pendant quelques semaines mais à un moment donné, il m'a fait comprendre qu'il ne comptait plus sur moi. » Il finit donc par démissionner. S'il a aujourd'hui rebondi en Haute-Vienne et dit ne pas garder de rancœur, Xavier Boeuf reste lucide sur le « management de Vallini, qui n'aime rien de mieux que diviser pour mieux régner ».

Emplois fictifs

Ce constat, Brigitte Volmat le partage entièrement : « André Vallini a pour principe de monter les gens les uns contre les autres ». L'histoire de cette ancienne assistante parlementaire, emblématique des turpitudes du « système Vallini », avait défrayé la chronique, en décembre 2011. Licenciée pour laisser la place à Amélie Girerd, Brigitte Volmat avait assigné Vallini aux prud'hommes pour licenciement abusif, harcèlement moral et discrimination à l'âge. Par peur d'une condamnation à six mois de la présidentielle 2012, le sénateur fraîchement élu, lorgnant le ministère de la justice, avait conclu avec elle une conciliation, lui versant plusieurs dizaines de milliers d'euros. « Avant le licenciement, j'ai été placardisée, raconte Brigitte Volmat. Jusqu'en 2008, on recevait tout le courrier de député à la permanence de Tullins. Mais à partir de 2008, tous ces dossiers ont été traités au Conseil général. J'en ai parlé à André Vallini, j'ai fait x notes écrites entre 2008 et 2010, pour demander des explications, mais il ne répondait pas. à un moment, il ne voulait même plus que j'aie en permanence avec lui. Sur le plan professionnel, il ne pouvait me faire aucun reproche. C'était donc une stratégie pour se débarrasser de moi car il ne voulait pas d'une rupture conventionnelle. D'ailleurs, à partir de février 2010, il m'a donné des missions impossibles à tenir alors que je n'avais rien à faire depuis deux ans. » Brigitte Volmat en est sûre, elle a payé le fait de « ne pas être assez malléable. J'ai refusé de faire tout ce qui n'était pas légal », se félicite-t-elle, n'oubliant pas d'ironiser sur les généreuses subventions départementales affectées à la ville de Renage, « complètement réaménagée ».

Toutes ces pratiques douteuses n'ont malheureusement pas cessé lorsque Vallini, nommé secrétaire d'état, a abandonné, en juin 2014, la présidence du Conseil général à Alain Cottalorda, successeur dévoué et désigné. En prévision des départementales 2015, il a ainsi nommé le tandem de choc Girerd-Bagheri à la direction de son équipe de campagne. Non contents de cumuler les fonctions, ces derniers se payent donc le luxe d'agir pour la fédération PS de l'Isère, tout en étant employés par l'Etat pour la première, par le département pour le second.

Cerise sur le gâteau, André Vallini a, sur les conseils de ses deux lieutenants, favorisé le recrutement de deux collaborateurs au cabinet de la présidence du Conseil général, ne travaillant pas forcément pour cette institution. Vincent Deshayes, 25 ans, travaille, selon une source interne, sur les tracts de plusieurs candidats PS... imprimés au Conseil général. Et Jules Cordillot, officiellement collaborateur chargé de la liaison avec les interlocuteurs externes - poste fictif puisque ces fameux interlocuteurs, à savoir les médias, relèvent de l'attachée de presse Virginie Dechenaud -, n'a jamais réellement travaillé pour le département depuis son arrivée, début 2014. Un des documents internes que nous avons pu consulter fait ainsi état de missions en lien avec le PS, Orod Bagheri ou l'association Répondre à Gauche 38 [créée en 2009 pour soutenir la candidature de François Hollande aux

primaires socialistes de 2011], présidée par Bagheri.

Résumons : des salariés du Conseil général ont travaillé pour le député Vallini ou pour sa carrière. Actuellement, sa cheffe de cabinet ministériel, et trois cadres du Conseil général, triment pour le PS. À observer ces diverses magouilles, on regarde d'un autre œil la volonté d'André Vallini d'imposer sa réforme territoriale pour « simplifier le mille-feuille administratif ». Car son organisation et ses arrangements internes sont, eux, bien « complexes ».



Publié dans le [numéro de Février / Mars 2015](#)

Le numéro 34 est en kiosque !



[N° 34 - Février / Mars 2016 Voir le sommaire complet](#)

Le Postillon ?